

VENTS FAVORABLES POUR VALEOLE SA

La société ValEole a tenu le 5 avril dernier son assemblée générale. Entre la votation publique favorable à l'installation de deux nouvelles éoliennes à Charrat, le pic de production atteint par Adonis, les bons résultats financiers et le renouvellement de ses membres, elle peut envisager l'avenir avec confiance.

L'année 2016 restera marquée d'une pierre blanche dans l'histoire de la société ValEole. Le 5 juin, la population charra-taine acceptait à plus de 65% des voix le PAD (plan d'aménagement détaillé) en vue de l'installation de deux nouvelles éoliennes à proximité d'Adonis. Ce plébiscite venait récompenser la démarche volontariste menée par les autorités com-munales, en collaboration avec ValEole SA.

En harmonie avec la Stratégie énergétique 2050

Le président de la société, Bernard Troillet, a rappelé les principales étapes ayant conduit à cette heureuse conclusion. Une conclusion toute provisoire puisque le dossier est actuellement en cours d'évaluation par les services cantonaux, et ce pour une durée impossible à déterminer avec précision.



La société ValEole, qui est presque entièrement en mains publiques, exploite l'éolienne Adonis, à Charrat. © RhônEole - Jonathan-Fernandez

«Il est certain que l'implantation de nouvelles éoliennes s'inscrirait harmonieusement dans la logique de la Stratégie énergétique 2050, approuvée en septembre dernier par les chambres fédérales, commente Bernard Troillet. Une stratégie qui, rappelons-le, vise à réduire la consommation d'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir les énergies renouvelables indigènes, l'éolien en particulier.» Autant d'arguments qui plaident en faveur de la loi sur l'énergie soumise au peuple le 21 mai prochain.

Adonis bat des records en 2016

Pour la première fois depuis sa mise en service, en 2012, l'éolienne Adonis a dépassé les 7 millions de kWh. Cette production, en hausse de 5% par rapport à l'année précédente, s'explique par des conditions de vent favorables, en période automnale notamment. L'électricité ainsi produite correspond à la moitié des besoins de la commune de Charrat, ménages, industries et domaine public confondus. Elle dépasse de 8% la prévision originale, établie à 6,5 GWh/an.

Cette production s'accompagne de très bons résultats financiers, avec des ventes d'énergie pour 1,4 million de francs et un résultat avant amortissement de plus de 900 000 francs. Une somme de 140 941 francs a été versée aux communes actionnaires (cf encadré), dont 83 000 à la seule commune de Charrat.

Nominations au Conseil d'administration

Suite aux élections communales, les changements survenus dans les exécutifs ont été répercutés sur le Conseil d'administration de ValEole. Anne-Laure Couchepin Vouilloz, Jean-Marie Crettenand et Christian Roth siègeront désormais pour représenter les communes de Martigny, Riddes et Saxon. A noter encore que Bernard Troillet a été confirmé dans ses fonctions de président, tandis que Philippe Délèze continue d'assurer la vice-présidence.



Avec 7 millions de kWh produits en 2016, Adonis a dépassé la prévision initiale, établie à 6,5 GWh/an. © RhôneEole - Olivier-Fracheboud

ValEole SA, portrait

Fondée en 2009, la société anonyme ValEole promeut l'énergie éolienne au coude du Rhône. Elle possède actuellement une éolienne, Adonis, à Charrat.

La société appartient pour moitié aux communes de Charrat, Fully, Saxon, Martigny, Riddes, Saillon, et pour moitié aux sociétés électriques de la région, SEIC, Sinergy, esr et Groupe E. Chacun des partenaires est représenté au sein du conseil d'administration de la société, dont le siège social est à Charrat.

Contacts

Bernard Troillet

Président du Conseil d'administration de ValEole
Tél. 079 221 08 52 / bernard.troillet@mycable.ch

Paul-Alain Clivaz, coordinateur de projet

Resp. Dpt Energies renouvelables SEIC-Télédis
Tél. 079 277 36 79 / paul-alain.clivaz@seic-teledis.ch